



### Élections municipales – Dimanche 5 novembre 2017

Dates importantes à retenir :

- **Vendredi, 22 septembre 2017**  
Premier jour pour soumettre une déclaration de candidature;
- **Vendredi, 6 octobre 2017**  
Dernier jour pour soumettre une déclaration de candidature, au plus tard à 16 h 30;
- **À compter du mardi, 10 octobre 2017**  
Envoi des avis d'inscriptions et de la carte de rappel;
- **Les 17 et 19 octobre 2017**  
Jours et heures où siègera la commission de révision de la liste électorale à l'Hôtel de Ville de Saint-Césaire, 1111, avenue Saint-Paul:  

Mercredi, 18 octobre 2017 :	10 h 00 à 13 h 00
	14 h 30 à 17 h 30
	19 h 00 à 22 h 00
Jeudi, 19 octobre 2017 :	10 h 00 à 13 h 00
	14 h 30 à 18 h 00
- **Dimanche, 29 octobre 2017**  
Journée du vote par anticipation  
Complexe sportif de Saint-Césaire, 1109, avenue Saint-Paul – de 12 h 00 à 20 h 00
- **Dimanche, 5 novembre 2017**  
Journée du scrutin.  
Complexe sportif de Saint-Césaire, 1109, avenue Saint-Paul – de 10 h 00 à 20 h 00

Pour obtenir des informations générales sur les élections municipales :

- Hôtel de Ville : 1111, avenue Saint-Paul
- Service du Greffe à : [service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:service.greffe@ville.saint-cesaire.qc.ca)
- Bureau de la présidente d'élection :  
M<sup>c</sup> Isabelle François, 450-469-3108, poste 224 ou [isabelle.francois@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:isabelle.francois@ville.saint-cesaire.qc.ca)

Pour toute autre information sur les élections, nous vous référons à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, L.R.Q., chapitre E-2.2 ou sur le site du Directeur général des élections à l'adresse suivante : [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca)